

Radioprotection des patients

Objectifs de la formation

Conformément aux dispositions de l'article 1 de la décision ASN n° 2017-DC-0585 du 14/03/2017, la formation continue des chirurgiens-dentistes à la radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales a pour finalité de :

- maintenir et de développer une culture de radioprotection afin de renforcer la sécurité des personnes exposées à des fins de diagnostic.
- obtenir, une déclinaison opérationnelle et continue des principes de justification et d'optimisation de la radioprotection des personnes soumises à des expositions à des fins médicales.
- s'approprier le sens de ces principes et en maîtriser l'application.

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la décision ASN n° 2017-DC-0585 du 14/03/2017, à l'issue de la formation, les chirurgiens-dentistes seront capables :

- de reconnaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical (objectif n°1),
- d'appliquer la réglementation (objectif n°2),
- de mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions (objectif n°3),
- de mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées (objectif n°4),
- d'analyser leur pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées (objectif n°5),
- d'informer la personne exposée afin qu'elle puisse devenir actrice de sa radioprotection (objectif n°6).

Organisation de la formation

Durée de la formation

Date : **Vendredi 23 mai 2025**

Lieu(x) de formation

UFR Odontologie
Amphithéâtre
2 rue de Braga
63100 Clermont-Ferrand

Contact(s) Administratif(s)
Service Formation Continue
Sabrina MEHAY
Tel : 04.73.17.73.35

Tarifs :

Praticien : 360 €

Assistant(e) : 250 €

Praticien+ Assistant(e) : 550 €

Inscription par mail à l'adresse suivante :

formation-continue.odontologie@uca.fr

Merci de communiquer (par participant) :

Date/intitulé de la formation

Profession

Nom et prénom

Date de naissance

Adresse professionnelle, SIRET

Programme

Matin 8h30 à 12h30 (pause de 10h00 à 10h30)

ASPECTS THEORIQUES

- Présentation du contexte de la formation et du document d'auto-évaluation
- Nature et origine des rayonnements ionisants (généralités)
- Grandeur physique : La dose absorbée (ordres de grandeur en odontologie).
- Classification des effets biologiques, Grandeurs de protection, grandeurs opérationnelles et indicateurs dosimétriques (ordres de grandeur des expositions en odontologie et dans les activités humaines)
- Exposition des patients : en radiologie conventionnelle (endobuccale et exobuccale), en scanographie et en CBCT.
- La radioactivité (généralités) ; origines et niveaux d'exposition de la population (radioactivité naturelle et artificielle-applications médicales)
- Niveaux d'exposition en radiologie conventionnelle, scannographie et médecine nucléaire diagnostique.
- Production des rayonnements ionisants en radiothérapie.
- Production des RX en radiologie dentaire, influence des paramètres sur l'exposition du patient et la qualité de l'image
- Radiobiologie, radiopathologie (effets et risques associés aux expositions aux RI).
- Niveaux d'expositions et risques stochastiques associés à la radiologie dentaire
- Rappels et mise à jour des notions de radiobiologie. Effets à caractère déterministe et stochastique. Limites et niveaux de référence, principes et approche de la CIPR (justification, optimisation et démarche A.L.A.R.A.).

Après-midi 14h00 à 18h00 (pause de 15h30 à 16h00)

ASPECTS PRATIQUES

- Conséquences théoriques associés à l'exposition et communication avec le patient en matière de risque médical.
- Effets tératogènes et conduite à tenir chez la femme enceinte. Radioprotection de l'enfant.
- Principes et obligations légales relatives à l'exposition du patient ; le "guide des indications et des procédures des examens radiologiques en odontostomatologie".
- **Les obligations relatives à la conformité, à la maintenance et aux contrôles de qualité des DM.**
- L'utilisation du NRD en OPT.
- La réglementation nationale et les services de l'état en charge du contrôle de la radioprotection.
- Information continue : présentation d'ouvrages, de documents et de sites de référence. Revue documentaire et bibliographique.
- Evaluation des connaissances réalisée à travers l'aide du document d'auto-évaluation

Modalités pédagogiques :

- *Présentation magistrale interactive*
- *Discussion et analyse des pratiques permettant la correction partielle et commentée du document d'auto-évaluation*